

**Assemblée générale spéciale**

**Procès-verbal**

Vendredi 20 novembre 2020

Présentation virtuelle, plateforme Zoom

**Membres présents**

Amélie Gagnon – Cégep de Rivière-du-Loup

Anne Giroux – Collège de Rosemont

Ashley Adam – Université McGill

Chantal Dubuc – Cégep Lévis

Chantal Laliberté – Université de Montréal

Chantal Noël – Polytechnique Montréal

Christian Hamel – Université TÉLUQ

Christine Smyth – Cégep Héritage

Diane Thériault – Cégep de Rimouski

Elizabeth Perez – Université de Montréal

Francis Brousseau – Université Laval

Guy Epassy – HEC Montréal

Isabelle Dalceggio – Université de Montréal

Isabelle Rousseau – Université de Sherbrooke

Jim Atkinson – Collège Vanier

Joanne Diwan – HEC Montréal

Joanne Salem – HEC Montréal

Karine Bélanger – Cégep Drummondville

Luiza Tudor – Université Concordia

Lily Houde – Cégep de Chicoutimi

Manon Rainville – Cégep de Granby

Marie-Edith Ferland McCollough – HEC Montréal

Marie-Hélène Bédard – Cégep de Jonquière

Myriam Thériault – Université McGill

Pascale Desrochers – Université Laval

Patricia Arnold – Cégep Sorel-Tracy

Régis Beaulieu – Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski

Sébastien Dubé – Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis

Stéfanie Jussaume – Université du Québec en Outaouais

Suzanne Méthé – Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Thérèse Côté – Université de Sherbrooke

Vittoria Catani – Université McGill

Viviane Martel – Cégep Édouard Montpetit

Yan Martel – Université du Québec à Trois-Rivières

Yong Yang – École de technologie supérieure

Yvonne Dudley – Cégep Dawson

**Ouverture de l’assemblée générale spéciale**

Yan Martel ouvre l’assemblée générale spéciale à 9 h 01 en souhaitant la bienvenue aux membres.

**Vérification du quorum**

Le quorum est constaté avec près de 70 % des établissements membres présents.

**Modifications aux statuts de la constitution de l’AQRAFE**

Yan Martel explique aux membres les raisons pour lesquelles le comité exécutif (CE) propose les deux modifications aux statuts de la constitution de l’AQRAFE.

***Article IV, B)***

Suzanne Méthé, appuyée par Amélie Gagnon, propose de modifier l’article IV, B) en ajoutant le texte suivant : « La cotisation annuelle débute le 1er septembre de chaque année et se termine le 31 août de l’année suivante ».

La proposition est adoptée à l’unanimité.

***Article IV, F)***

Régis Beaulieu propose, appuyée par Elizabeth Perez, l’ajout de l’article IV, F), présenté comme suit : « Lors d’un processus électif, le vote peut se faire à main levée, sauf si un membre fait la demande d’un vote secret. Ce dernier sera fait soit par bulletin de vote lors d’une assemblée en présentiel ou encore de façon confidentielle électroniquement lors d’une assemblée virtuelle ».

La proposition est adoptée à l’unanimité.

**Levée de l’assemblée générale spéciale**

Yan Martel propose la levée de l’assemblée générale spéciale, appuyée par Anne Giroux. L’assemblée générale spéciale se termine à 9 h 19.



**Assemblée générale annuelle**

**Procès-verbal**

Vendredi 20 novembre 2020

Présentation virtuelle, plateforme Zoom

**Membres présents**

Amélie Gagnon – Cégep de Rivière-du-Loup

Anne Giroux – Collège de Rosemont

Ashley Adam – Université McGill

Chantal Dubuc – Cégep Lévis

Chantal Laliberté – Université de Montréal

Chantal Noël – Polytechnique Montréal

Christian Hamel – Université TÉLUQ

Christine Smyth – Cégep Héritage

Diane Thériault – Cégep de Rimouski

Elizabeth Perez – Université de Montréal

Francis Brousseau – Université Laval

Guy Epassy – HEC Montréal

Isabelle Dalceggio – Université de Montréal

Isabelle Rousseau – Université de Sherbrooke

Jim Atkinson – Collège Vanier

Joanne Diwan – HEC Montréal

Joanne Salem – HEC Montréal

Karine Bélanger – Cégep Drummondville

Luiza Tudor – Université Concordia

Lily Houde – Cégep de Chicoutimi

Manon Rainville – Cégep de Granby

Marie-Edith Ferland McCollough – HEC Montréal

Marie-Hélène Bédard – Cégep de Jonquière

Myriam Thériault – Université McGill

Pascale Desrochers – Université Laval

Patricia Arnold – Cégep Sorel-Tracy

Régis Beaulieu – Université du Québec à Rimouski, campus de Rimouski

Sébastien Dubé – Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis

Stéfanie Jussaume – Université du Québec en Outaouais

Suzanne Méthé – Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Thérèse Côté – Université de Sherbrooke

Vittoria Catani – Université McGill

Viviane Martel – Cégep Édouard Montpetit

Yan Martel – Université du Québec à Trois-Rivières

Yong Yang – École de technologie supérieure

Yvonne Dudley – Cégep Dawson

**Ouverture de l’assemblée générale annuelle et vérification du quorum**

Yan Martel, président de l’AQRAFE, ouvre l’assemblée générale annuelle (AGA) à 9 h 20 et souhaite la bienvenue aux membres. Il constate le quorum et remercie les membres pour leur présence, et ce, compte-tenu de leur emploi du temps chargé en contexte de pandémie.

**Adoption de l’ordre du jour et du procès‐verbal du 22 novembre 2019**

Yan Martel fait la lecture de l’ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

Johanne Salem propose l’adoption de l’ordre du jour, Manon Rainville appuie.

L’ordre du jour est adopté à l’unanimité.

Yan Martel demande aux membres si des modifications doivent être apportées au dernier procès-verbal. Comme aucune modification n’est signalée, Victoria Catania propose l’adoption du procès‐verbal de l’AGA du 22 novembre 2019, Élizabeth Perez seconde.

Le procès‐verbal est adopté à l’unanimité.

**Points de suivi au procès‐verbal du 22 novembre 2019**

Yan Martel fait le suivi des points suivants :

* Certains membres avaient proposé d’ajouter une prévision budgétaire lors de la prochaine présentation des états financiers de l’AQRAFE, ceci sera fait un peu plus tard au cours de cette assemblée;
* Une lettre a été expédiée à l’Aide financière aux études (AFE) pour expliquer que les établissements d’enseignements membres de l’AQRAFE ne sont pas tous prêt à déclarer la prépondérance des stages lors de la confirmation des renseignements scolaires (CRS) et pour certains, il sera techniquement difficile d’y arriver;
* Une présentation des travaux du Comité pour la planification stratégique aura lieu un peu plus tard au cours de cette assemblée;
* Certains membres avaient manifesté leur intérêt à ce que l’AQRAFE organise un atelier « … sur l’enjeu des interventions des professionnels de l’aide financière auprès des clientèles à défi (santé mentale, clientèle difficile) ». Toutefois, après discussion, les membres du comité exécutif (CE) en sont venus à la conclusion que la relation d’aide personnelle représente une limite que le responsable d’aide financière ne devrait pas franchir. Par conséquent, comme ces situations devraient plutôt être référés à un professionnel de la santé (de l’établissement d’enseignement ou à l’externe), il a été convenu de ne pas organiser d’atelier sur le sujet.
* Enfin, un questionnaire pourra être envoyé aux membres afin d’évaluer si la formation présentée hier a répondu à leurs besoins.

**Informations du comité exécutif**

Yan Martel mentionne que la pandémie n’a pas causé l’arrêt des activités du CE, mais a ralenti le travail des officiers. Certains échéanciers de travail ont été réévalué, notamment en ce qui concerne le plan stratégique. Yan Martel souligne également la qualité du travail de l’AFE qui, dans les circonstances, a tout de même fait un bon travail de communication. Enfin, il mentionne que les nouvelles technologies ont permis de garder le contact entre les membres du CE.

**Informations des différents comités**

* ***Comité conjoint***

Yan Martel explique que les rencontres du Comité conjoint ont été plutôt rares lors des derniers mois. L’ancien Comité conjoint a été dissout et les anciens membres n’ont pas été sollicités pour faire partie du nouveau comité. Selon Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) et la Fédération des Cégeps ont été approché pour proposer de nouvelles candidatures. Monsieur Martin Baron, directeur général de la Direction générale de l’accessibilité financière aux études, s’est excusé pour ce malentendu. Selon lui, l’objectif derrière la création d’un nouveau comité, est de réunir un cercle élargi de membres du milieu éducatif afin d’obtenir une vision plus générale de l’enseignement supérieur. Yan Martel invite les membres à suivre le compte rendu des prochaines rencontres dans la section prévue à cet effet dans l’ExtrAFE.

Suite à une discussion entre les membres présents à l’assemblée ceux-ci s’inquiètent de la pertinence des personnes qui seront présentes dans ce comité et quelle sera leur expertise pour se prononcer sur les enjeux liés à l’AFE. D’autres trouvent dommage que l’expertise des membres des bureaux d’aide financière (BAFE) ne soient pas mieux reconnue. On cite ici l’exemple du programme des bourses de soutien aux stagiaires dont la grande majorité des BAFE n’ont pas été consultés par l’AFE avant l’implantation du programme. Enfin, un membre interroge le président afin de savoir si les responsables des BAFE seront absents de ce comité. Yan Martel répond qu’il n’a pas la réponse à cette question, mais il rassure les membres que le nouveau CE de l’AQRAFE suivra sûrement le dossier de près.

Yan Martel propose de demander à monsieur Baron de quelle façon il entend consulter à l’avenir les responsables d’aide financière sur les différents d’enjeux, et ce, afin de consolider les liens entre les membres de l’AQRAFE et l’AFE.

* ***Comités des partenaires universitaires et collégiaux***

Patricia Arnold informe les membres que la dernière rencontre du COPARCO a eu lieu le 20 juin 2019. Aucune autre rencontre n’a eu lieu depuis. Toutefois, une réunion était prévue à l’hiver 2020, mais les événements liés à la pandémie en ont décidé autrement. Toutefois, certains membres du COPARCO ont été sollicités pour une rencontre à l’automne 2020 au sujet de la nouvelle présentation mobile du dossier de l’étudiant de l’AFE. Cette nouvelle présentation a été créé pour convenir au petit écran des téléphones intelligents et devrait être prête pour le prochain changement de cycle (2021-2022). Chantal Dubuc et Lily Houde devraient assister à la prochaine rencontre du COPARCO à l’hiver 2021 en prévision du changement de cycle.

Isabelle Dalceggio mentionne que les membres du COPAR ont également été consulté au sujet de la nouvelle application mobile de l’AFE. Les commentaires formulés par les membres du COPAR ont été bien accueillis et appréciés par l’AFE.

* ***Comité d'examen des demandes dérogatoires***

Chantal Laliberté, présidente du comité d’examen des demandes dérogatoires, mentionne que le déroulement des rencontres n’a pas été affecté par la pandémie. Elle fait le bilan de la dernière année : La limite des mois d’admissibilité atteintes représente le plus grand nombre de dossiers reçus, soit 374 dossiers, et que 300 d’entre eux ont été acceptés pour un montant de 2, 5 millions en aide financière remis aux étudiants. En ce qui concerne le nombre de dossiers pour un montant d’aide financière jugé insuffisant par l’étudiant, 359 demandes reçues et 82 ont été acceptés pour un montant de 200 00 $ octroyé. Au total, c’est 382 dossiers qui ont été acceptés sur un total de 733 dossiers analysés par le Comité pour 2,7 million d’aide versée aux étudiants. En 2017-2018, 729 dossiers analysés, 2,1 million versés aux étudiants. En 2018-2019, 703 dossiers analysés, 2,5 million en aide financière versée aux étudiants. En 2019-2020, 733 dossiers analysés pour 2,7 million octroyés aux étudiants. Ces statistiques sont également disponibles dans le rapport annuel du Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur.

Yan Martel informe les membres que le comité d’examen des demandes dérogatoires sera dorénavant sous la gouverne de l’AFE. Ce changement ne devrait pas modifier la façon de procéder de ce comité. Toutefois, l’AFE sera mieux outillée, compte-tenu de leur expertise dans le domaine, pour offrir des formations en lien avec les demandes dérogatoires dans le but d’uniformiser la présentation des dossiers.

* ***Comité de la planification stratégique***

Élisabeth Perez fait la présentation du processus d’élaboration du plan stratégique de l’AQRAFE où plusieurs étapes ont déjà été réalisées. Elle présente les résultats de la consultation qui a été effectuée en juin 2020 où près de 40 membres ont répondu au sondage. Conclusion, l’AQRAFE est en bonne santé, mais le manque de temps semble un facteur majeur qui peut contraindre un membre à s’impliquer au sein du CE. Élizabeth Perez reçoit les félicitations des membres pour la préparation de ce document.

Yan Martel souligne que le CE tentera d’identifier des solutions pour pallier au manque de temps des membres afin que puisse se poursuivre la mission de l’AQRAFE. Il mentionne également que le document présenté aujourd’hui par Élisabeth Perez ne sera pas publié, car il est encore sous la forme d’un document de travail. Lorsque la version finale sera terminée, elle sera expédiée aux membres.

En réponse à une question d’un membre, Élizabeth Perez ajoute que l’organisation de sous-comités de travail demande une structure et une préparation importante. Mais à l’opposé, la tenue de rencontres informelles est plus souple et demande très peu de temps d’organisation par les membres du CE.

Viviane Martel, Suzanne Méthé et Anne Giroux mentionnent qu’une structure d’échange électronique serait appréciée pour que les membres puissent discuter entre eux sur des questions d’aide financière.

Yan Martel mentionne que des rendez-vous mensuels pourraient être organisés de manière informelle. Il ajoute que le prochain CE discutera de la possibilité de développer une telle structure de communication.

**Pause de 15 minutes**

**Présentation des états financiers de 2019‐2020 et prévisions budgétaires 2020‐2021**

Yong Yang fait la présentation des états financiers 2019-2020 et des prévisions budgétaires 2020-2021. Les documents de cette présentation seront bientôt déposés dans l’espace réservé aux membres du site internet de l’AQRAFE.

Diane Thériault propose l’adoption du bilan financier tel que présenté, Chantal Laliberté appuie. Le bilan financier est adopté à l’unanimité.

Compte tenu de la bonne santé financière de l’AQRAFE, Yan Martel mentionne que le prochain CE pourrait évaluer la possible d’ajouter une ressource à temps partiel à l’équipe afin d’effectuer quelques tâches administratives, ce qui permettraient de soulager les officiers du CE qui sont un peu plus sollicités.

**Élections des officiers du comité exécutif de l’AQRAFE**

* ***Nomination d’un(e) président(e) et d’un(e) secrétaire d’élection***

Yan Martel propose Francis Rousseau comme président d’élection, Amélie Gagnon seconde.

Yan Martel propose Isabelle Dalceggio à titre de secrétaire d’élection, Suzanne Méthé seconde.

* ***Élection à la vice‐présidence aux affaires internes et communications***

*Mandat d’un an (Officière sortante, Lucie Ackermann)*

Francis Brousseau explique la nature du poste et rappelle que la durée du mandat est d’une seule année.

*À l’appel des candidatures :*

Anne Giroux propose Régis Beaulieu.

Sébastien Dubé propose Viviane Martel.

Lily Houde propose Pascale Desrochers.

*À la fermeture du scrutin :*

Pascale Desrochers refuse.

Viviane Martel accepte.

Régis Beaulieu refuse.

Viviane Martel est élue par acclamation à la vice‐présidence aux affaires internes et communications.

* ***Élection à la présidence***

*Mandat de deux ans (officier sortant, Yan Martel)*

Francis Brousseau explique la nature des trois prochains postes pour un mandat de deux ans. Il mentionne ensuite qu’une seule candidature a été reçue par courriel pour le poste de président(e), soit celle de Yan Martel. Diane Thériault appuie. Francis Brousseau demande à l’assemblée s’il y a d’autres propositions. Aucune autre candidature n’est proposée.

Yan Martel est élu par acclamation à la présidence de l’AQRAFE.

* ***Élection à la vice-présidence aux finances***

*Mandat de deux ans (officier sortant, Yong Yang)*

*À l’appel des candidatures :*

Sébastien Dubé propose Yong Yang.

Régis Beaulieu propose Pascale Desrochers.

*À la fermeture du scrutin :*

Pascale Desrochers accepte.

Yong Yang refuse.

Pascale Desrochers est élue par acclamation à la vice‐présidence aux finances.

* ***Élection à la vice-présidence aux affaires collégiales***

*Mandat de deux ans (officière sortante, Patricia Arnold)*

*À l’appel des candidatures :*

Suzanne Méthé propose Anne Giroux.

Liliy Houde propose Diane Thériault.

Sébastien Dubé propose Patricia Arnold.

*À la fermeture du scrutin :*

Patricia Arnold refuse.

Diane Thériault refuse.

Anne Giroux accepte.

Anne Giroux est élue par acclamation à la vice‐présidence aux affaires collégiales.

La liste des postes à combler étant épuisée, Francis Brousseau met fin à la période des élections des officiers du comité exécutif de l’AQRAFE.

Yan Martel propose une motion de félicitations à Patricia Arnold, Lucie Ackermann, Yong Yang, de même que Francis Brousseau pour leur grand engagement au sein de l’AQRAFE ainsi que dans nombre de comités externes. Leur travail et leur dévouement ont été grandement appréciés.

Yan Martel tient également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du CE, soit   
Anne Giroux, Pascale Desrochers et Viviane Martel. Il les remercie d’avoir accepté de consacrer de leur temps pour l’Association.

Enfin, Élisabeth Perez souhaite remercier les officiers du CE qui poursuivent leur mandat, Isabelle Dalceggio, Sébastien Dubé et Yan Martel.

**Varia**

Yan Martel informe les membres que les différents documents présentés lors de cette assemblée seront déposés prochainement dans le site internet de l’AQRAFE.

**Levée de l’assemblée**

L’ordre du jour étant épuisé, Yan Martel propose la levée de l’assemblée, Manon Rainville appuie.

L’assemblée est levée à 11 h 46.